

**VILLE DE BRUXELLES**  
**Urbanisme – Plans et autorisations**  
*A l'att.de D. DE SAEGER*  
Centre Administratif  
Boulevard Anspach, 6  
1000 BRUXELLES

V/Réf : 88B/06  
N/Réf. : AVL/CC/BXL-2.1978 /s.415  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue de Bréderode, 2 / angle rue de Namur. Transformation de l'entrée  
(Dossier traité par : S. De Coninck )

En réponse à votre lettre du 14 juin 2007 sous référence, réceptionnée le 18 juin, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée en sa séance du 27 juin 2007, concernant l'objet susmentionné.

La demande porte sur la modification de l'entrée d'un immeuble de bureau situé dans la zone de protection de l'ancienne banque d'Outremer, classée comme monument. Ces transformations visent la mise en place d'accès mieux sécurisés et contrôlés ainsi que de deux nouvelles sorties de secours.

Elles s'assortissent du placement d'un double vitrage isolant de sécurité, de l'augmentation du volume du hall par la modification de la profondeur de la galerie du 1<sup>er</sup> étage et du remplacement de l'escalier circulaire par un nouvel escalier.

***La Commission estime que ces interventions resteront sans impact sur la perception du bien classé. Elle n'émet, par conséquent, pas de remarque sur la demande.***

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

En l'absence du Président,

G. MEYFROOTS  
Secrétaire adjointe

G. STEGEN  
Vice-Président

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Sybille Valcke  
- A.A.T.L. – D.U. :Fr. Timmrmans